

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Vingt, le quatre juin à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

***Étaient également présents :***

F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, C. Jourdain, MF. Guillemot, D. Renouf, Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Hénault, L. Detrez, M. David, M. Le Teuff, PY Le Grogneq, Y. Robert.

***Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :***

M. Jean-Jacques Marteil à M. Jacques Grévès  
Mme Virginie Robin Cornaud à M. Joël Daniel

***Absent excusé :***

Mme Patricia Le Bec Danse

***Secrétaire :***

Marylise Foidart

Date de la convocation	29 Mai 2020
Date de l'affichage	29 Mai 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	32

-----

**2020-40      Modification des bons CAF AZUR**

**Rapporteur : F. Ballester**

La Caisse d'Allocations Familiales a décidé de faire évoluer le dispositif local « CAF AZUR » adressé aux familles et qui permettaient de payer une partie des activités extrascolaires.

Ce dispositif est remplacé par un soutien technique et/ou financier, négocié et défini selon les besoins locaux, en complémentarité des prestations de services et aides financières versées par la CAF. Cette démarche prend appui sur des diagnostics locaux visant une politique d'accessibilité renforcée et adaptée aux familles, en appui sur le développement des conventions territoriales globales.

Afin de pouvoir permettre aux familles de continuer à profiter de ces accueils sans augmentation du coût, il faudrait :

Diminuer nos tarifs du montant des aides qui étaient allouées  
 Revoir la répartition des tranches de QF.

Il est donc proposé de modifier les tarifs ACM Saute Mouton comme suit :

		<b>Tarifs 2019/2020</b>					
		<b>½ journée sans repas</b>		<b>½ journée repas</b>		<b>Journée</b>	
		<b>Actuel</b>	<b>Proposition</b>	<b>Actuel</b>	<b>Proposition</b>	<b>Actuel</b>	<b>Proposition</b>
<b>Commune</b>	Tranche n°1	<b>4.70</b>	<b>2.70</b>	<b>7.35</b>	<b>5.35</b>	<b>9.30</b>	<b>5.30</b>
	Tranche n°2	<b>5.70</b>	<b>3.70</b>	<b>8.90</b>	<b>6.90</b>	<b>11.30</b>	<b>7.30</b>
	Tranche n°3	6.30	6.30	9.80	9.80	12.50	12.50
	Tranche n°4	6.90	6.90	10.70	10.70	13.70	13.70
	Tranche n°5	7.20	7.20	11.20	11.20	14.30	14.30
	3 Enfants et plus	5.50	5.50	8.50	8.50	10.90	10.90
<b>Extérieur</b>		9.30	9.30	14.30	14.30	18.60	18.60

Il est proposé de modifier les tranches de QF pour tous les services périscolaires et extrascolaires comme suit :

	<b>Actuellement</b>	<b>Proposition</b>
Tranche 1	0 <= QF <= 550	0 <= QF <= 600
Tranche 2	550 < QF <= 700	601 <= QF <= 800
Tranche 3	700 < QF <= 1050	801 <= QF <= 1100
Tranche 4	1050 < QF <= 1550	1101 <= QF <= 1600
Tranche 5	QF > 1550	QF > 1600

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré

VU l'avis de la commission des Sports, de la Jeunesse, des Affaires Scolaires et de l'Enfance du 27 Mai 2020,

**AUTORISE** la modification des tarifs ACM Saute-Mouton et des tranches de QF comme présentée ci-dessus.

**Adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait conforme,  
 Guidel, le 5 Juin 2020  
 Le Maire,  
 Joël DANIEL**

